

N°37 BRIOUDE INFOS

JANVIER 2016

Le journal d'informations de la Ville de Brioude



OTO
LE

L'année 2015 est désormais derrière nous mais laissera son empreinte dans nos vies et nos mémoires avec ses bons et mauvais souvenirs. Avec les attentats effroyables et révoltants de janvier et novembre derniers, la France, nos cœurs ont été brutalement secoués.

Notre pays a été meurtri, sous le choc ; encore dans l'inquiétude, il est néanmoins toujours debout et combat avec détermination la barbarie, la haine, l'obscurantisme. Loin de la tentation mortifère du repli sur soi, il importe de rester ouverts, unis et tolérants. Il importe de donner tout leur sens à nos valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) qui nous rassemblent et, chacun, de les faire vivre et progresser dans son quotidien.

Le passage d'une année à l'autre est l'occasion de regarder dans le rétroviseur mais aussi de fixer l'horizon, de dresser un bilan et des perspectives.

Dans le rétro

S'agissant de la vie locale et des actions de la commune et de la Communauté de communes, 2015 aura été marquée par la fin de la restauration extérieure de la Basilique Saint-Julien, la rénovation d'une partie de l'avenue de la Bageasse, l'aménagement de la piste d'athlétisme, l'ouverture du Centre Aqualudique Intercommunal. De nombreuses animations souvent portées ou accompagnées par les associations, au premier rang desquelles la Biennale d'Aquarelle, auront permis de faire vivre Brioude et de nous rassembler pour de beaux moments de partage.

Dans le viseur

Qualité de vie et vivre-ensemble, dynamisme et attractivité de Brioude seront encore les maîtres-mots de l'année 2016 et les finalités des actions engagées par vos élus. L'amélioration du cadre de vie se poursuivra avec la fin des travaux de l'avenue de la Bageasse et la réfection de la rue Pascal et de la place du Pointel. Les projets de requalification de la place du Postel, des boulevards ou encore du parc de la Visitation seront aussi au programme.

Deux opérations majeures débiteront concrètement : la réorganisation des écoles publiques avec des investissements conséquents pour les moderniser et être en phase avec les exigences pédagogiques du XXI^{ème} siècle et la création de salles dédiées à l'art moderne et contemporain dans un Hôtel du Doyenné réhabilité.

En 2016, Brioude connaîtra plusieurs grands événements, porteurs pour toute une ville et une région : le championnat d'Europe d'enduro ou encore la Foire-Expo...

A toutes et tous, à l'aube de cette nouvelle année, je présente mes meilleurs vœux. Que l'espérance et la paix, le progrès éclairé et partagé soient au rendez-vous.

Jean-Jacques FAUCHER
Maire de Brioude

SOMMAIRE

- Dans le rétro : faits d'hiver → p. 2-3
- Retour sur délibérations → p. 4
- Pôle Emploi et Centre Médico-Social : des locaux neufs pour une meilleure qualité de service .. → p. 5
- Des travaux et une réorganisation pour des écoles modernes → p. 6-7
- Travaux : avenue de la Bageasse et rue Pascal / place du Pointel → p. 8-9
- Jeunesse : un Comité et des idées → p. 10
- TV : la Haute-Définition en ligne de mire → p. 10
- Tribunes libres..... → p. 11
- Bouger à Brioude → p. 12

Ecole de la République

Sur les murs des groupes scolaires de la cité depuis la rentrée : les drapeaux français et européens et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les valeurs républicaines s'affichent ainsi au cœur des écoles de Brioude, lieux d'affirmation et d'apprentissage de l'égalité, la fraternité, la tolérance.



Une ouverture délicieusement piquante



Dans une Halle aux Grains bondée, le public a butiné, le 3 octobre dernier, une comédie « Pas folles les guêpes », rythmée et savoureuse. Un gros essaim de spectateurs s'est piqué avec plaisir à un humour nourri de répliques qui font mouche. Un lever de rideau virevoltant et joyeusement bourdonnant pour la Saison Culturelle.

De la terre et des hommes

Ce rendez-vous a mis en perspective bienfaits d'une agriculture saine et raisonnée et dangers du recours massif aux produits phytosanitaires. Du 18 septembre au 3 octobre, vente de produits bio, ciné-débat, formation à des pratiques de désherbage alternatives ont permis de souligner que bien cultiver son jardin permet de rester... vert !



Enduro : Brioude toujours en pôle !

Toujours en selle, le Moto-Club de Brioude, avec le soutien de la Ville, organisera du 24 au 28 mars prochain la deuxième manche du Championnat d'Europe d'enduro. L'annonce officielle a été faite le 5 octobre dernier. C'est la perspective d'un nouveau grand rendez-vous motocycliste et de belles retombées pour notre territoire.



« Fêtes » dans la Dentelle !

Les 24 et 25 octobre, tout au long d'un week-end d'animations, d'exposition-vente et de confection d'une œuvre collective, l'Hôtel de la Dentelle a fait la preuve de son savoir-faire, son dynamisme et sa modernité. Les élus ont mis la main aux fuseaux pour témoigner de leur attachement à cette institution.



Courez jeunesse !

Le complexe sportif du Pont de Bois a accueilli le 25 novembre le championnat départemental de cross organisé par l'UNSS. Plus de 1000 jeunes, représentant 40 collèges et 13 lycées de la Haute-Loire, ont participé à ce temps fort du sport scolaire.

Mandrin 2015 : un bon cru !



A l'image d'une saison pleine de diversité et de nouveautés, l'année 2015 s'est achevée par l'exposition dénommée Hétéroclyte et rassemblant les œuvres de 17 artistes du Brivadois. Au total, la Maison de Mandrin a accueilli en 2015 près de 6.300 visiteurs contre 5.800 en 2014.



Quand on n'a que l'amour...

La lecture des prénoms des 130 victimes des attentats parisiens, les mots de M.le Maire et Mme la Sous-Préfète pour la liberté et contre le rejet, l'hymne de Jacques Brel : l'émotion, lors du recueillement organisé devant la Mairie le 27 novembre, était à la hauteur de la tragédie vécue.



Jour de fête et de partage

Menu de fête, danses, discussions, rires : le repas des seniors, qui a réuni le 10 décembre près de 350 participants, a été encore une fois un beau moment de plaisir, d'échanges et de chaleur humaine.



Noël au balcon

Emporté par la foule, le Père Noël !

Le 20 décembre, Brioude a vécu un bel après-midi au rythme des nombreuses animations (corrida, musique, feu d'artifice...) proposées par la Ville, l'Office de Commerce, l'Association des Commerçants et le Club Athletic de Brioude à quelques encablures de Noël.

Conseil municipal du 2 octobre 2015

AMÉNAGEMENT DE SALLES D'EXPOSITION D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN
À L'HÔTEL DU DOYENNÉ : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 7 contre, a confirmé sa volonté de poursuivre ce projet important. Entre valorisation du patrimoine et développement culturel, touristique et économique, celui-ci consiste à réhabiliter l'Hôtel du Doyenné, bâtiment historique du centre-ville, et à aménager conjointement des salles d'exposition d'art moderne et contemporain sur 600 m². Cette réalisation permettra à Brioude de proposer une offre quantitative et qualitative qui n'existe pas à ce jour en la matière en Auvergne en dehors du Fonds Régional d'Art Contemporain. Grâce à la labellisation Centre d'Art envisagée, des activités pédagogiques tout public, dont les scolaires, pourraient être proposées toute l'année.

Après les vitraux contemporains de la Basilique, l'aménagement du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine ou encore la Biennale d'Aquarelle, cette opération doit permettre, de manière complémentaire et cohérente, de renforcer la notoriété et l'attractivité de Brioude en matière d'arts visuels et d'engendrer ainsi des retombées intéressantes pour notre territoire.

Le coût des travaux est estimé à 2.328.000 €. Ils devraient débuter en 2016 et être subventionnés à hauteur de 80% par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de communes du Brivadois.

Conseil municipal du 4 décembre 2015

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE
ET ÉLECTION D'UN NOUVEAU MAIRE-ADJOINT À LA
CULTURE ET À LA JEUNESSE

Pour pourvoir au remplacement de Nicolas KEMPA, le Conseil Municipal a approuvé (24 voix pour) l'installation de Carole MATHIEU, 25ème sur la liste de la majorité municipale. Technicienne administrative et âgée de 39 ans, elle siègera dans la commission culture, jeunesse et animation. Le Conseil Municipal a par ailleurs élu (22 voix pour) un nouveau maire-adjoint à la Culture et à la Jeunesse : Cyrille SARRIAS.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-VERNY : APPROBATION
DU PROJET DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité cette opération qui vise à sécuriser, améliorer l'accessibilité et embellir la rue Saint-Verny. Il a été décidé de la mettre en sens unique montant afin de pouvoir maintenir une voie de circulation et une bande mixte, piétons et cyclistes. Le montant prévisionnel des travaux est de 286.000 € HT. Ils devraient commencer début 2016 pour une durée de 6 mois environ.



SECURITE - La rue Saint-Verny n'aura bientôt qu'un sens de circulation, montant. Un net progrès en matière de sécurité automobile et piétonne sur cet axe qui dessert notamment le collège et lycée Lafayette.

TARIFS MUNICIPAUX 2016

Le Conseil Municipal a approuvé par 26 voix pour et 2 abstentions les tarifs 2016 stables ou en légère augmentation.

DES LOCAUX NEUFS
POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

CENTRE MÉDICO-SOCIAL - Rue Michel de l'Hospital - 04-71-50-34-55

POLE EMPLOI - 30 avenue de Lamothe.

Depuis l'automne dernier, Pôle Emploi et le Centre Médico-Social ont « consolidé » leur présence à Brioude en prenant possession de locaux neufs, fonctionnels et garants de progrès pour les usagers. « Etat des lieux » avec les responsables de ces deux établissements.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL



Renaud COLOMBIER,
Responsable des services sociaux
pour le territoire de Brioude

et Marie-Ange LEROUX,
Responsable PMI (Protection Maternelle
Infantile) du secteur de Brioude :

« LES MEMES SERVICES MAIS MIEUX RENDUS »

« Nous avons aujourd'hui des locaux plus adaptés au volume de public reçu et accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes... La confidentialité est maintenant assurée de manière satisfaisante. Nous bénéficions de plus d'espace : c'est un vrai plus notamment pour les consultations médicales dans le cadre de la PMI ainsi que pour le service d'aide sociale à l'enfance qui dispose désormais de salles de visite médiatisées. »

« Aujourd'hui, le public vient nous voir plus facilement. Nous proposons des services ouverts à tous et donnons des informations en matière d'accès au droit utiles à chacun. La PMI assure l'accompagnement des femmes enceintes et un suivi post natal. Nous organisons aussi des bilans de santé et accueillons un bureau de la Maison Départementale des Personnes Handicapées où se tiennent des permanences une à deux fois par mois. »

En +

Vingt-cinq agents travaillent au Centre Médico-Social : assistants de service social, puéricultrice, sage femme, médecin, éducateur, psychologue et personnels administratifs. Ils remplissent les missions dévolues au Conseil Départemental en matière d'action sociale : aide à la famille, aux personnes âgées, aux adultes handicapés et lutte contre l'exclusion.

La construction des nouveaux locaux (selon des normes de développement durables, sources d'économies d'énergie) a coûté 1.600.000 € et a été financée par le Conseil Départemental.

PÔLE EMPLOI



Hervé PICHON,
Directeur :

« ACCUEIL ET
FONCTIONNEMENT
AMÉLIORÉS SUR UN MÊME SITE »

« Auparavant, Pôle Emploi était réparti sur deux sites : avenue de la Gare et rue de la Chaunière. Aujourd'hui, toute l'équipe (23 agents dont 14 conseillers emploi et 3 conseillers entreprises) est rassemblée au même endroit. Cela permet une meilleure gestion et un traitement plus rapide des dossiers. »

« L'accueil du public est amélioré grâce à des locaux plus spacieux. Nous disposons de plus de salles, ce qui nous permet de proposer plus d'ateliers et de services. Chaque jour, nous organisons un ou deux ateliers collectifs. Nous prévoyons de mettre en place un club seniors pour les 50 ans et plus. Depuis cet automne, trois conseillers vont au devant des entreprises et leur proposent des CV ciblés par secteur d'activité. »

« Être implanté en centre-ville est un souhait de Pôle Emploi. La proximité avec la Mairie, la Sous-Préfecture, la CAF... est intéressante pour les usagers. De plus, le parking du Centre Historique offre de bonnes conditions de stationnement et la RN 102 est toute proche. »

En +

La Ville de Brioude a facilité l'implantation de Pôle Emploi à proximité du parking du Centre Historique. Elle a réalisé certains travaux de voirie (voies, plantations et éclairages) sur le domaine public pour un montant de 121.000 € HT.

En un an (d'octobre 2014 à 2015), le taux de chômage a baissé de 0,1% (catégorie A) sur le bassin de Brioude. Il s'élève à 9%.

Après plusieurs mois de réflexions, d'échanges et de concertations, un programme d'investissement ambitieux va être lancé sur les sites scolaires Jules Ferry/Victor Hugo et la Borie Darles. A terme, Brioude aura 2 écoles primaires modernes (rassemblant maternelles et élémentaires) et adaptées aux exigences pédagogiques du XXI^{ème} siècle

POURQUOI UNE REORGANISATION ?

Un nombre d'élèves divisé par deux en 40 ans

À la rentrée 1975, Brioude comptait 1087 élèves scolarisés dans les écoles publiques contre 521 pour celle de 2015. La démographie scolaire a donc bien changé en 40 ans. Aujourd'hui, Brioude compte un nombre d'écoles au dessus de la moyenne départementale rapporté au nombre d'élèves. Cela se traduit par des espaces sous-occupés mais toutefois à entretenir et donc des dépenses.

Dans ces conditions, la logique de regrouper à l'avenir les élèves dans deux écoles primaires a prévalu pour deux raisons :

- **pédagogiques** : concentrer les moyens pour avoir deux belles écoles offrant de bonnes conditions matérielles et pédagogiques d'enseignement avec des effectifs cohérents et maîtrisés ;

- **financières** : gestion plus rationnelle du patrimoine immobilier communal et de l'argent public (diminution des frais de fonctionnement courants et en particulier d'énergie) et répondant aux besoins d'aujourd'hui.

Des bâtiments vieillissants et des travaux indispensables

Les groupes scolaires actuels de Brioude sont anciens : 80 ans pour Jules Ferry, 50 ans pour la Borie Darles et 40 ans pour Jean Pradier. Si certaines ont fait l'objet de travaux lourds (Jules Ferry en 1988) ou de rénovation (Victor Hugo en 2001-2002) et si, dans toutes, des opérations régulières d'entretien ont été menées, les écoles de la cité sont vieillissantes.

Les exigences pédagogiques du 21^{ème} siècle pour un enseignement de qualité dans des locaux et un environnement adaptés, les nouvelles réglementations en matière d'accessibilité, des bâtiments aujourd'hui fortement énergivores et coûteux : trois raisons qui rendent indispensables un programme de modernisation en profondeur des écoles publiques et des investissements à la hauteur des enjeux.



DEMOGRAPHIE SCOLAIRE – En 40 ans, un nombre d'élèves dans les écoles publiques de Brioude divisé par deux et aujourd'hui 3 groupes scolaires globalement sous-occupés.

→ CONCERTATION ET PARTENARIAT

CONCERTATION : entre mai et novembre, le groupe de réflexion constitué pour travailler sur ce dossier s'est réuni à de nombreuses reprises. Il était composé de représentants de l'Education Nationale (dont les directeurs d'écoles), des parents d'élèves des 3 groupes scolaires de Brioude, d'agents territoriaux travaillant dans les écoles et des élus de Brioude. Des réunions de la commission municipale des Affaires Scolaires et de l'ensemble des commissions municipales ont été aussi organisées.



PARTENARIAT – La commune (dont M.le Maire, 2^{ème} en partant de la gauche), l'Etat (M.me la Sous-Préfète, au centre) et l'Education Nationale (M.SEMARARO, Inspecteur d'Académie, à côté de M.me la Sous-Préfète) : ce sont les trois autorités compétentes en matière d'écoles primaires qui sont engagées dans ce programme de modernisation des écoles publiques de Brioude. La commune prendra en charge les travaux et investissements. L'Etat en financera une partie dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Quant à l'Education Nationale, elle s'est engagée à maintenir le nombre de classes actuel.

DEMAIN, 2 ÉCOLES PRIMAIRES À BRIOUE : JULES FERRY/VICTOR HUGO ET LA BORIE DARLES

À l'horizon 2018, Brioude comptera donc 2 écoles primaires : une sur le site Jules Ferry/Victor Hugo et une autre sur le site de la Borie Darles. Cette nouvelle organisation a été bâtie en tenant compte de l'état et de la taille des infrastructures, de leur implantation géographique et de leur environnement, des aménagements effectués ces dernières années à Jules Ferry et Victor Hugo notamment. Elle aura l'avantage d'offrir une continuité pédagogique, les élèves pouvant accomplir tout leur cycle primaire (de la maternelle au CM2) dans la même école et les enseignants étant réunis dans un même lieu.

Un engagement fort de l'Education Nationale : pas de fermeture de classes

Jean-Williams SEMARARO, Inspecteur d'Académie de la Haute-Loire, a ainsi indiqué : « Cette nouvelle organisation ne dégrade pas le taux d'encadrement ni l'emploi. Chaque école primaire comportera 4 classes de maternelle et 7 classes élémentaires avec une CLIS, soit un total de 12 classes. Chaque école primaire disposera dans ce cadre d'une demi-décharge de direction soit 0,5 EQT (équivalent temps plein) et le taux d'encadrement restera inchangé, soit 23,86 élèves par classe.

Le nombre d'emplois affecté dans cette organisation avec les deux décharges portera celui-ci à 25 EQT, soit 0,25 de plus que la situation actuelle ». En résumé, le fait de passer à 2 écoles n'engendrera aucune fermeture de classe. Le maintien des trois groupes scolaires actuels n'offrirait visiblement pas les mêmes garanties. Cette nouvelle organisation préserve donc tant la qualité d'accueil des élèves que les conditions d'apprentissage. Il n'y aura pas non plus de suppression d'emplois d'agent territorial (ATSEM).



DEUX ÉCOLES PRIMAIRES - Jules Ferry/Victor Hugo et la Borie Darles, après de gros travaux de modernisation, seront à compter de la rentrée 2018 les deux « nouvelles » écoles primaires de Brioude.

TRAVAUX, INVESTISSEMENTS À VENIR ET CALENDRIER

Travaux

Le projet est entré dans une phase opérationnelle en ce début d'année. Le programme des futurs aménagements dans les deux futures écoles primaires de Brioude est actuellement en cours d'élaboration. Un comité de suivi composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves, d'agents territoriaux y contribue activement. Début mars, on connaîtra donc précisément les différents travaux à réaliser tant en ce qui concerne les classes, les restaurants, les cours que le stationnement... Leur montant estimatif pourrait être compris entre 2,5 et 3 millions d'euros TTC. Il sera affiné au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'Etat s'est engagé à participer au financement de ces travaux et pourrait le faire à hauteur de 35% de leur coût total.

Calendrier

Les travaux seront réalisés successivement : durant l'année scolaire 2016/2017 dans une première école (à déterminer) ; en 2017/2018 dans la seconde. Durant cette phase transitoire, les élèves et enseignants concernés seront accueillis dans les autres groupes scolaires de la cité. Toutes les informations précises seront bien sûr communiquées aux enseignants et parents d'élèves une fois le calendrier des travaux précisément arrêté.

La rentrée 2018 s'effectuera donc pour les élèves de Brioude dans deux belles écoles primaires modernisées : la Borie Darles et Jules Ferry/Victor Hugo.

L'école du 21^{ème} siècle

La loi pour la refondation de l'école de juillet 2013 met en exergue la nécessité de proposer des enseignements en phase avec les exigences d'aujourd'hui. Elle fixe notamment un objectif pédagogique d'appropriation des supports et outils numériques. Des investissements de la commune à ce niveau sont donc à court et moyen terme incontournables. L'aménagement à venir de locaux mieux adaptés permettra la meilleure mise en place et utilisation de ces nouvelles technologies de l'information et de la communication désormais incontournables pour un enseignement en prise directe avec les enjeux contemporains et la société actuelle.

Nouvelle organisation, programme de travaux conséquent et investissements en faveur de l'enseignement numérique : cette opération de rénovation ambitieuse vise à fournir des conditions matérielles et pédagogiques optimales aux élèves et aux professeurs. Elle permettra de construire à Brioude l'école du 21^{ème} siècle.

Alors que la réfection de l'avenue de la Bageasse est bien avancée, les travaux d'aménagement de la rue Pascal et de la place du Pointel vont débiter. Deux chantiers, l'un en périphérie, l'autre en centre-ville, pour une même finalité : l'amélioration du cadre de vie, synonyme d'une ville plus fonctionnelle, agréable et attractive.

LA BAGEASSE REVERDIT

D'une pierre, deux coups. La construction du Centre Aqualudique a entraîné par ricochet la rénovation en cours de l'avenue de la Bageasse. Cette voie dégradée et quelque peu anarchique nécessitait, tant pour des raisons de sécurité que de confort et d'esthétique, un sérieux lifting.

Après neuf mois de travaux, c'est chose faite depuis l'automne dernier pour la partie comprise entre le chemin de Lachaud et la rue de l'Estartet.

Un chantier achevé d'ici l'été

La seconde moitié de l'avenue, entre les rues de l'Estartet et des Olliers, sera refaite durant ce premier semestre. Juste avant l'été, l'avenue de la Bageasse affichera donc, sur toute sa longueur, son nouveau visage. Avec ses réseaux d'eau aux normes et secs (basse tension, téléphone et éclairage public) enfouis, l'enlèvement des poteaux en béton armé et la pose de 40 candélabres, sa chaussée reprise et rétrécie (4,75 m), bordée par des bandes végétale et piétonne et cyclable (de 2 mètres environ), elle sera plus sûre, agréable et confortable pour les riverains bien sûr mais également pour tous les Brivadois. Cette voie, prise des promeneurs, dessert en effet, outre de nombreuses habitations, l'EREA et, grâce à un cheminement doux, l'Aquabulle et le camping.



AMELIORATIONS – La rénovation de l'avenue de la Bageasse, symbole avec le Centre Aqualudique d'un secteur en évolution, est synonyme de progrès en matière de sécurité, de confort et de cadre de vie. Comme souvent, les travaux de voirie concilient le fond et la forme.

En +

3 : le nombre d'entreprises, toutes locales, chargées de la réalisation de ces travaux.

480.000 € : le coût de la rénovation de la première partie de l'avenue de la Bageasse réalisée en 2015.

320.000 € : le coût de la rénovation de la seconde partie de l'avenue de la Bageasse qui vient de débiter pour une durée de 6 mois.

→ GESTE ECO-CITOYEN

Les lingettes à la poubelle, pas dans les toilettes ! Mêmes biodégradables, elles sont un fléau pour la station d'épuration et les réseaux.

La nouvelle station d'épuration, en service depuis 2012, assure un meilleur traitement de nos eaux usées, synonyme d'environnement préservé. Toutefois, certains produits affectent son fonctionnement. Les lingettes, même biodégradables, sont ainsi un véritable fléau pour les structures d'assainissement. Elles bouchent les réseaux et les pompes. Conséquences : des risques d'inondation, de débordement et donc de pollution lors d'épisodes pluvieux importants. Elles génèrent aussi des surcoûts de fonctionnement répercutés sur la facture des usagers.

ADOPTER UN GESTE ÉCO-CITOYEN SIMPLE : JETER VOS LINGETTES À LA POUBELLE ! ENSEMBLE, PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT !



CENTRE-VILLE : AU TOUR DE LA RUE PASCAL ET DE LA PLACE DU POINTEL

Un chantier échelonné pour moins de gênes

Celui-ci a été découpé en plusieurs phases pour réduire au maximum les interruptions de circulation, compensées par la mise en place de déviations. Une concertation a été menée à ce niveau tant avec les riverains qu'avec les responsables des écoles du quartier et les transporteurs scolaires. Cette opération est aussi l'occasion de mettre aux normes les réseaux d'eaux usées et pluviales de rues voisines. Cela a été fait en décembre pour la rue du 14 juillet ; ce le sera aussi prochainement sur une partie de la rue de la République (jusqu'à l'intersection avec la rue Guillaume le Pieux).

Accessibilité et embellissement

En février, vont débiter les travaux d'aménagement de la rue Pascal et de la place du Pointel sur 1750 m² d'espaces publics.

Au final, en juin prochain, réseaux, sécurité, accessibilité, confort et esthétique y auront été nettement améliorés au bénéfice des riverains et des nombreux Brivadois qui empruntent cette voie à proximité immédiate du centre-ville et de ses commerces et services.



RENOVATION – En juin prochain, au terme de 7 mois de chantier, la rue Pascal et la place du Pointel et leurs réseaux auront fait peau neuve. Une étape supplémentaire dans la réhabilitation d'ensemble du centre-ville et de sa périphérie immédiate.

Cadre de vie et attractivité

Depuis 20 ans, au fil de différents chantiers, le centre-ville de Brioude s'est transformé. Après la rue Séguret, la place Abbé Cubizolles et la place d'Alger et ses abords, les travaux rue Pascal et place du Pointel permettront de poursuivre activement la réhabilitation de tout un quartier historique et central. Synonymes de cadre de vie et d'attractivité améliorés, ces aménagements créent des conditions propices à la réhabilitation et à la construction de logements. Les opérations de rénovation urbaine génèrent non seulement des progrès immédiats dans la vie quotidienne des Brivadois mais aussi des dynamiques porteuses sur le long terme pour la ville en favorisant l'installation de nouveaux habitants.

Les travaux dans le détail

- remplacement des réseaux eaux usées, eaux pluviales et d'adduction d'eau potable ;
- enfouissement des réseaux basse tension, téléphone et éclairage public ;
- installation de 4 lanternes sur façade et de 3 candélabres (éclairage led) ;
- réfection de la chaussée automobile ;
- réfection, élargissement et abaissement des trottoirs (en dalle béton à l'identique de ceux de la rue du 4 septembre) ;
- matérialisation de 19 places de stationnement (marquages en pavés) dont 1 pour les personnes à mobilité réduite ;
- pavage de la place du Pointel qui deviendra entièrement piétonne ;
- installation de corbeilles (poubelles) et de bancs ;
- plantation de 12 arbres et de rosiers.

En +

3 : le nombre d'entreprises, toutes brivadoises, qui réalisent les travaux.

800.000 € TTC : c'est le montant prévisionnel total des travaux. Subventions (Etat : 90.000 €, Département : 87.955 € et Agence de l'Eau : 40.106 €).



CONCERTATION ET INFORMATION – Différents temps d'échanges et d'informations ont été organisés avec les riverains. Deux représentants des habitants du quartier (Maurice MALLET et Xavier SCHOHN) sont conviés chaque semaine aux réunions de chantier. Une communication sera faite à chaque étape des travaux et modification des conditions de circulation.

UN COMITÉ ET DES IDÉES !

Le Comité Consultatif des Jeunes, installé en mai dernier, a pris son rythme de croisière. Il ne manque pas d'idées notamment pour le parc de la Visitation.

Présidée par Cyrille SARRIAS, nouvel Adjoint à la Jeunesse et à la Culture, cette instance émet des avis sur les projets conduits par la Ville et fait des propositions. Le but : mieux prendre en compte les attentes des jeunes dans les actions et réalisations municipales.

Carte passerelle

Parmi les services et prestations de la commune et de la Communauté de communes du Brivadois (ciné-ados, Ado.Com, PJJ....) en faveur des jeunes, figure la carte passerelle qui offre des avantages aux 4-25 ans. Le Comité Consultatif participe activement à la « refonte » entamée de ce dispositif.

→ COMPOSITION

Le Comité Consultatif des Jeunes est composé de représentants des lycéens, des étudiants, des associations sportives et culturelles et des jeunes actifs, tous élus pour deux ans. Soit dans le détail : Justine ALLEZARD, Ludvine BEDOUET, Emma BENISTANT, Marine BIGHELLI, Damien LEBRE, Antoine LEGRAND, Antoine POINAS, Marianne POUYSEGUR, Benjamin SABATIER, Audrey VALLY. Faites leur faire part de vos idées : ils sont vos porte-paroles !



JEUNESSE – Le Comité Consultatif, installé en mai dernier, fait entendre la voix des jeunes pour des projets en phase avec leurs attentes.

Parc de la Visitation et Festival

Parmi les gros projets à venir de la Ville, les jeunes ont souhaité travailler sur la réhabilitation du parc de la Visitation et, conjointement, la création d'un événement culturel (type Festival de musique) qui se déroulerait sur ce site.

Lors des deux réunions organisées cet automne, ils ont fait part de nombreuses propositions d'aménagement : théâtre de verdure ou amphithéâtre, espace pique-nique, nouveaux jeux... Elles ont été transmises au cabinet retenu sur ce dossier qui les a directement prises en compte dans son étude en cours.

NOTRE METHODE : LA CONCERTATION AVANT TOUS LES PROJETS

Depuis 20 ans, aucun grand projet n'a été lancé sans concertation avec celles et ceux qui sont concernés :

- chaque aménagement d'espace public est précédé de réunions, de rencontres avec les riverains, les usagers. Les élus sont à l'écoute des habitants concernés pendant le déroulement des chantiers ;

- pour les écoles, la concertation a duré 6 mois, et ceci à l'occasion d'une dizaine de réunions entre toutes les parties (Education Nationale, parents d'élèves, personnels communaux, élus), de discussions dans les conseils d'écoles, de rendez-vous dans le bureau du Maire et de contacts informels.

La commission compétente du Conseil Municipal et l'ensemble des conseillers municipaux tous réunis ont débattu du projet. Celui-ci, finalement approuvé à une large majorité, coûtera entre 2 et 2,5 M € HT (soit 2,4 à 3 M€ TTC) et sera subventionné à 35%.

- pour l'Hôtel du Doyenné, la concertation s'est déroulée normalement avec les services du Ministère de la Culture, l'Office de Tourisme et les élus de Brioude (tous les conseillers municipaux ont été conviés à une séance de concertation).

Ce projet vise à restaurer un bâtiment classé Monument Historique à l'abandon et très dégradé. C'est surtout un projet touristique et économique qui sera très favorable au commerce du centre-ville. Le coût de l'opération du Doyenné est d'environ 2,3 M € et sera subventionné à 80%.

En conclusion, si on calcule le coût pour les contribuables Brivadois, subventions déduites : 1.625.000 € pour les écoles, 460.000 € pour le Doyenné. La priorité de la Ville de Brioude va bien aux écoles.

LA MAJORITE MUNICIPALE

COUP DE POIGNARD DANS LE DOS DES ECOLES PUBLIQUES DE BRIOUDE

Lors d'une séance publique le 4 décembre 2015, la Majorité du Conseil municipal de Jean-Jacques FAUCHER a pris, à l'initiative du Maire, une décision d'une extrême gravité : fermer le groupe scolaire Jean PRADIER qui se trouve en face de la Mairie. Un véritable coup de poignard dans le dos des écoles publiques de BRIOUDE.

Pourtant, rien de sérieux ne justifiait une telle décision, pas même les effectifs de ce groupe scolaire. Encore moins le coût d'entretien et de fonctionnement des locaux. En effet, la Commune de BRIOUDE a les moyens budgétaires pour faire face aux travaux de gros entretien et de modernisation de ses trois groupes scolaires : Jean PRADIER, la BORIE DARLES, Jules FERRY/ Victor HUGO. Et puis, regrouper tous les élèves dans seulement deux groupes scolaires reviendra aussi cher. De surcroît, il est inadmissible de voir une Municipalité négocier pour ses écoles publiques, une priorité de l'action communale depuis les lois de Jules FERRY.

Reste enfin la méthode employée : une concertation préalable qui n'avait de concertation que le nom. Pour preuve, au terme de ladite « concertation », il y avait une motion des enseignants, une motion des parents d'élèves, une large prise de position des syndicats et, surtout, une pétition forte de 2500 signatures dont environ 1400 Brivadois(e)s. Bref, comme d'habitude, la démarche du Maire a procédé d'un véritable déni de démocratie en balayant tous ces éléments d'une revers de main.

Enfin, partout en France, les Maires se battent pour conserver leurs groupes scolaires tandis que Jean-Jacques FAUCHER, lui, s'est démené pour fermer la seule école publique du centre-ville. Qui sert-il si ce n'est l'école privée ? Bref, comme une sorte de mandat de trop au terme duquel nous aurons un centre d'art moderne et contemporain installé à coup de millions d'euros dans l'hôtel du Doyenné et dont l'immense majorité des Brivadois n'a que faire et, à cinquante mètres de là, l'école Jean PRADIER, silencieuse dès 2018, car vidée de ses élèves et de ses personnels.

Jean-Noël LHERITIER, Tristan FLEURY,
Michèle FAUCHER, Alexis JUILLARD

TV : LA HAUTE-DÉFINITION EN LIGNE DE MIRE !

Le 5 avril 2016 marquera le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute-définition (HD). Tout ce qu'il faut savoir pour être prêt le jour J.

Pourquoi ?

Cette évolution favorisera le déploiement des services mobiles (téléphonie à très haut débit). A partir du 5 avril, tous les foyers recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT en HD avec, donc, une meilleure qualité de son et d'image.

Quand ?

Cette opération se déroulera dans la nuit du 4 au 5 avril prochain dans toute la France.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs disposant d'un équipement compatible HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD ou recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique) continueront à recevoir la télévision à partir du 5 avril. Ceux qui la reçoivent par l'antenne râteau doivent dès à présent tester la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquiescer un équipement THD (un adaptateur HD est suffisant pour un coût d'environ 25 €) pour chacun de leur poste non compatible. Ceux recevant la télévision par câble et satellite doivent contacter leur opérateur pour vérifier la compatibilité HD de leur décodeur.

Des aides financières (25 €, soit le coût d'un adaptateur TNT HD) pour les personnes à faible revenu et **de proximité** (mise en service gratuite de l'équipement TNT HD au domicile des personnes) pour les plus de 70 ans notamment sont prévues



Toutes les infos sur www.recevoirlatnt.fr
ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)

Alors que pour beaucoup d'entre nous la période n'est pas au beau fixe, qu'il nous faut subir délocalisation, perte d'emploi, chômage, précarité, paupérisation, que nous entendons les déclarations inquiétantes sur l'avenir de notre planète, que les dernières élections pour une région qui n'a rien d'une structure démocratique sèment la confusion, que de surcroît des terroristes tueurs bousculent nos valeurs, alors donc qu'en 6 mois les données ont considérablement changé, M le Maire de Brioude continue son petit bonhomme de chemin de premier magistrat. Je te mets un musée par ci, je te supprime une école par là, je crie sur tous les toits qu'il faut réduire les frais de personnel (pourquoi, ils n'ont rien à faire ?).

Bref, je mène ma ville en parfait petit Monarque, sûr que j'ai raison contre tous. Vingt mois après les élections, le moment est idéal, il faut faire les gros travaux maintenant parce que même si on fait des bêtises, dans quatre ans l'eau aura coulé sous les ponts. Et des bêtises il y en a !

M le Maire, le Front de Gauche vous pose cette question : vous qui n'avez cessé de nous répéter que les subventions baissent et qu'il faut se serrer la ceinture, n'est-il pas venu le temps de reconsidérer votre concept (de la démocratie) ? N'y a-t-il pas d'urgence à revoir les priorités ?

Concrètement, n'est-ce pas le moment de demander l'avis des Brivadois sur les grandes décisions ? Il y a urgence, M le Maire, à prendre soin de notre jeunesse, ce sont eux la démocratie de demain. Vous avez choisi, avec le concours de l'Académie, de rendre l'avenir des enfants de Brioude encore un peu plus difficile et un peu plus incertain (il faut rappeler que Brioude n'est pas dans une zone des plus favorables aux dires de l'inspection académique). Ils n'avaient pas de maison des jeunes, ils ont moins d'écoles aujourd'hui.

En tout cas merci M le Maire, nous, les seniors, nous faisons des économies sur leur dos et nous regarderons bientôt, une lame à l'œil, le déclin du monde au travers de ces œuvres contemporaines si instructives que vous voulez installer au Doyenné.

FRONT DE GAUCHE, BRIOUDE « L'HUMAIN D'ABORD »

Conférences

Carnaval

• UNIVERSITÉ POUR TOUS

Jeudi 21 Janvier à 14h30 - Halle aux Grains

TARIF : 4 € OU ABONNEMENTS (20€ OU 30€)

ORGANISER LA TRANSMISSION DE SON PATRIMOINE

par Daniel Kalmann, conseiller patrimonial, Axelle Meiller, chargée d'études patrimoniales et en présence de Michel Roux, Président de la Chambre des Notaires.

Forum Santé

Mercredi 16 mars de 10h00 à 18h00

SALLE POLYVALENTE - ENTRÉE GRATUITE

Dépistage, stands, animations, jeux pour les enfants.



Cinéma

• CINÉ CLUB

20h 15 - Cinéma Le Paris - Brioude

L'INNOCENT

de Luchino VISCONTI

MARDI 19 JANVIER

C'EST QUOI LA VIE ?

de François DUPEYRON

Mardi 02 Février

L'INTENDANT SANSHO

de Kenji MIZOGUCHI

Mardi 01 Mars

LULU FEMME NUE

de Solveig ANSPACH

Mardi 15 Mars

WHIPLASH

de Damien CHAZELLE

Mardi 29 Mars

Café Lecture

• CAFÉ LECTURE - LA CLEF

53, rue de la Pardige - 04-71-50-48-36

Bar associatif et culturel - Animations quotidiennes. Entrée libre et gratuite..

Tout le programme sur cafelaclef.blogspot.fr

Mercredi 17 Février

Organisé par la Ville de Brioude et la Communauté de Communes du Brivadois

Toutes les familles sont invitées à se déguiser pour défiler dans les rues. Musique et lancers de confettis seront de la fête !

Saison Culturelle

• « BUREAUX ET DÉPENDANCES »

Par la Compagnie la Puce à l'Oreille

Samedi 30 Janvier à 20h30 et Dimanche 31 Janvier à 17h
Halle aux Grains

• « AU BANQUET DE MARIANNE »

Par le Wakan Théâtre

Vendredi 5 Février - 20h45 /Scolaire à 14h
Halle aux Grains

Mise en vente à partir du 19 janvier

Tarifs : 12 € - réduit : 7 € - scolaire : 3 €

• « L'ATELIER »

Par le Théâtre du Pont Vieux

Vendredi 12 Février 20h45 - Halle aux Grains

Mise en vente à partir du 9 février - Tarif : 12 € - réduit : 7 €

• « LA MALADIE DE SACHS »

Par le Théâtre de la Remise

Vendredi 19 Février 20h45 - Halle aux Grains

Mise en vente à partir du 16 février - Tarif : 12 € - réduit : 7 €

• « LE PROCES DE PINOCCHIO »

Par Athra et Compagnie

Mardi 5 Avril - Séance Scolaire uniquement
Halle aux Grains

Réservations auprès du service Animation : 04-71-74-56-14

Sport

• CHAMPIONNAT D'EUROPE D'ENDURO

Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 Mars

250 pilotes, 18 nations seront réunis pour la deuxième manche du championnat d'Europe d'Enduro.

Organisé par le Moto Club et la Ville de Brioude.

